



Conseil communal
Sainte-Croix

Sainte-Croix le 27.10.25

Motion – Patrice Bez et soutenue par le groupe PLR – Projet, d’Etude pour la fusion des communes Bullet – Ste-Croix pour une grande commune du Balcon du Jura.

À l'attention du Conseil communal de Sainte-Croix.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal, Monsieur le syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux.

Projet d’étude de fusion des communes de Ste-Croix et Bullet : une opportunité pour notre avenir commun.

Avant tout, comme vous le savez, Le conseiller communal Olivier Chablaix à présenter la même motion lors du conseil communal le lundi 6 octobre, elle a été acceptée par une large majorité. (La motion est presque identique à celle-ci).

Je souhaite aborder un sujet pour l'avenir de notre territoire : étudier la possibilité pour la fusion des communes de Sainte-Croix et Bullet. Cette démarche n'est pas seulement une question d'organisation administrative, elle représente une véritable opportunité pour renforcer notre dynamisme communal, notre cohésion et notre développement.

Renforcer le sentiment d'appartenance et de solidarité en développant nos synergies :

En travaillant ensemble, nous favoriserions un sentiment d’unité entre nos habitants, tout en respectant l’identité et les valeurs propres à chaque village. La fusion ne signifie pas effacer nos différences, mais plutôt créer une communauté plus forte et solidaire. Je constate avec plaisir que nos jeunes s’intègrent parfaitement dans nos jeunesses, que ce soit à Bullet ou à L’Auberson, ce qui était impensable, il y a encore quelques années. Tout en sachant, Un bullaton ne sera jamais un Q gelé. Je rappelle qu’une large majorité du conseil communal de Bullet a accepté cette motion.

La fusion de Sainte-Croix et Bullet permettrait de renforcer la synergie entre nos deux communes, en unissant nos forces, nos compétences et nos ressources. Cette collaboration accrue favoriserait une gestion plus cohérente et efficace de nos projets communs, tout en valorisant nos atouts respectifs. En travaillant main dans la main, nous pourrions mieux répondre aux besoins de nos habitants, dynamiser notre territoire et créer des opportunités nouvelles pour notre avenir commun. La synergie est la clé pour bâtir une communauté plus forte, plus innovante et plus résiliente.

Quelques exemples de points à étudier :

1/optimiser nos ressources et réduire les coûts :

Etudier si en regroupant nos services administratifs et techniques nous pourrions réduire les coûts opérationnels et améliorer l'efficacité de notre gestion.

2/Renforcer notre attractivité touristique :

Nos communes partagent déjà certains projets liés au tourisme. En fusionnant, nous pourrions donner une identité plus forte à notre région, le «Balcon du Jura»

3/Augmenter notre potentiel d'investissement :

L'étude doit permettre de connaître si la fusion permettrait de présenter un projet communal plus cohérent et solide, facilitant l'accès à des financements cantonaux et fédéraux pour des projets d'infrastructure et de développement.

4/Une meilleure attractivité pour les fonds de péréquation :

Si nos 2 communes étaient fusionnées, pour 2026 on pourrait espérer environ 200 000 francs pour les 2 communes réunies.

Ce n'est pas négligeable, une commune avec 5 800 habitants et une superficie de 56 km². Nous serions parmi les plus grandes communes vaudoises.

Je demande à la municipalité de se rapprocher de la municipalité de Bullet pour lancer une étude sur la fusion des 2 communes. Tout en sachant que le canton octroie une aide financière et un accompagnement pour cette étude. Et la première année de la fusion une somme importante est attribuée.

Je remercie monsieur LAURENT CURCHOD **DELEGUE AUX FUSIONS DE COMMUNES**, pour son aide précieuse. **DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET DES COMMUNES (DGAIC)**

PATRICE BEZ